

11.03.2007 – 14:24 Uhr

USS: Si le projet de réforme a été rejeté, les problèmes n'en subsistent pas moins

Berne (ots) -

Le rejet de l'initiative populaire pour une caisse-maladie unique et sociale montre à quel point le choix d'une voie pour réformer le secteur de la santé en Suisse insécurise les citoyen(ne)s de ce pays. Mais la campagne qui a précédé ce scrutin a aussi clairement montré et c'est à mettre au crédit de l'initiative là où le bât blesse dans ce domaine, selon la population et les salarié(e)s, à savoir : le montant des primes des caisses-maladie, la bureaucratie qui caractérise ces dernières et la chasse aux « bons risques » à laquelle elles s'adonnent. Quelle que soit l'issue de cette votation, ces problèmes doivent trouver une solution.

Les adversaires de l'initiative doivent être pris au mot. Ils doivent tenir les promesses qu'ils ont faites avant la votation, à savoir : la réduction des primes doit être développée de manière à alléger la charge particulièrement lourde que ces dernières font peser sur les familles à moyens revenus. La compensation des risques entre les caisses doit être améliorée de sorte que la chasse aux « bons risques » n'en vaille plus la peine. La pseudoconcurrence à laquelle se livrent les 87 caisses-maladie existantes elle ne débouche que sur plus de bureaucratie et de frais - doit être démantelée. L'augmentation des coûts et des primes doit être maîtrisée sans que les prestations aient à en souffrir.

Désormais, l'union syndicale suisse USS va, dans l'intérêt des personnes assurées comme de celles qui travaillent dans le secteur de la santé, s'engager encore plus sur ces questions en collaboration avec toutes les organisations qui veulent aussi un secteur de la santé social et performant.

Jean-Claude Rennwald (079 318 56 12), vice-président de l'USS, Christian Levrat (079 240 75 57), vice-président de l'USS, Natalie Imboden (079-706 62 84), secrétaire centrale de l'USS, et Rolf Zimmermann (079-756 89 50), premier secrétaire de l'USS, se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100526695> abgerufen werden.